



## Structure de commission pour les vols Air Transat vendus au Canada

Période de validité : Pour les billets émis à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023.

Route	Familles tarifaires	GDS	Travel Fusion <sup>1</sup>	Autres plateformes de réservation <sup>2</sup>		Centre d'appel
				Fournisseur VAT	Sirev Air (Webfares)	
Transatlantique	Club Flex	5%	6\$	n/d	5%	0%
	Club Standard	5%	6\$	5%	5%	0%
	Eco Flex	5%	6\$	n/d	5%	0%
	Eco Standard	4%	6\$	5%	5%	0%
	Eco Budget	0%	6\$	n/d	5%	0%
Sud	Club Flex	5%	6\$	n/d	5%	0%
	Club Standard	5%	6\$	5%	5%	0%
	Eco Flex	5%	6\$	n/d	5%	0%
	Eco Standard	4%	6\$	5%	5%	0%
	Eco Budget	0%	6\$	n/d	5%	0%
Transfrontalier	Club Flex	5%	6\$	n/d	5%	0%
	Club Standard	5%	6\$	5%	5%	0%
	Eco Flex	5%	6\$	n/d	5%	0%
	Eco Standard	4%	6\$	5%	5%	0%
	Eco Budget	0%	6\$	n/d	5%	0%
Domestique	Club Flex	4%	5\$	n/d	5%	0%
	Club Standard	4%	5\$	5%	5%	0%
	Eco Flex	4%	5\$	n/d	5%	0%
	Eco Standard	0%	5\$	5%	5%	0%
	Eco Budget	0%	5\$	n/d	5%	0%

<sup>1</sup> Agrégateur NDC.

<sup>2</sup> Incluant Sabre Vacations, Galileo Vacations, Amadeus Tours, Sirev.com, Transatagentdirect.com.

## Définition des routes

### Transatlantique

Tout le trafic entre l'Amérique du Nord (Canada et États-Unis) et l'Europe/l'Afrique, ainsi que tout le trafic entre l'Europe/l'Afrique et le Sud (selon la définition du Sud).

### Sud

Tout le trafic entre l'Amérique du Nord (Canada et États-Unis) et les destinations desservies par Air Transat dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et au Mexique.

### Transfrontalier

Tout le trafic entre le Canada et les États-Unis; sauf SJU, qui est considéré Sud.

### Domestique

Destinations au Canada uniquement.



## Structure de commission pour les vols Air Transat vendus au Canada

### Conditions

- La structure de commission à la source s'applique seulement aux agences de voyages, qui sont enregistrés auprès de l'IATA/ARC/TIDS au moment de la réservation.
  - La commission est bidirectionnelle. Cela signifie que le voyage peut commencer au Canada ou ailleurs. Par exemple, un itinéraire FCOYULFCO aura droit au niveau de commission transatlantique, même si le voyage commence en Europe.
  - La commission peut être réclamée sur les itinéraires qui incluent un segment en partage de code ou interligne, à condition que tous les segments soient émis sous le numéro TS ; qu'il s'agisse d'un « throughfare » (un tarif unique de l'origine à la destination finale) ; et qu'au moins l'un des segments soit exploité par Air Transat. Si les trois conditions ne sont pas respectées, l'itinéraire complet devient non commissionnable.  
**Exemple d'un itinéraire commissionnable :** Origine : YVR – Destination finale : CDG – Numéros des vols : YVRYYZ : TS7905, exploité par Porter Airlines et YYZCDG : TS 248, exploité par Air Transat (il y a un segment exploité par TS = itinéraire commissionnable).
  - Les itinéraires commercialisés par Air Transat qui incluent seulement un segment exploité par Porter Airlines (sans aucun segment TS), dans le cadre de la Coentreprise, ne sont pas commissionnables par Air Transat, même s'il s'agit d'un numéro de vol TS. Ces vols ne sont pas éligibles non plus aux programmes d'incitatifs Back End et Override offerts par Air Transat à certains partenaires. **Exemple d'un itinéraire non commissionnable :** Origine : YVR – Destination finale : YYZ – Numéro de vol : TS7905 exploité par Porter Airlines (il n'y a pas de segment exploité par TS = itinéraire non commissionnable).
  - La commission à la source est calculée sur le tarif de base, excluant les taxes et la surcharge du transporteur.
  - Lorsqu'il y a une combinaison de familles tarifaires dans un seul itinéraire, la commission sera payée sur la base de la famille tarifaire la plus basse pour l'ensemble de l'itinéraire. Exemple : YULFCO en Eco Standard et FCOYUL en Eco Budget : L'ensemble de l'itinéraire recevra 0% de commission, car Eco Budget donne droit à 0% de commission.
  - Aucune commission ne sera payée pour les réservations effectuées via le centre d'appel. Des exceptions seront acceptées seulement pour des réservations qui ne peuvent être effectuées dans aucun système de réservation en ligne. Les exceptions incluent les mineurs non accompagnés ou les réservations de plus de 6 passagers sur Sirev et de plus de 9 passagers sur GDS.
  - Les tarifs contractuels et les tarifs privés/réduits, ainsi que les réservations avec des codes promo d'entreprise et les réservations de groupe ne donnent pas droit à une commission.
  - Pour les taux de commission des forfaits vacances veuillez contacter directement le tour-opérateur.
  - Si un billet est remboursé, toute commission applicable payée originalement sera récupérée.
  - Les réservations effectuées sur les sites B2C ne peuvent pas être converties en réservations d'agence, donc toutes les transactions effectuées sur Airtransat.com ou son application mobile, ne sont pas commissionnables.
  - Les frais de sélection de siège et de bagages ne donnent pas droit à une commission pour les ventes via GDS, mais ils le sont pour toutes les ventes effectuées par l'intermédiaire de Travel Fusion.
  - D'autres frais, incluant les frais d'annulation, les frais de modification, les pénalités, les taxes et les suppléments ne donnent pas droit à une commission.
  - Tous les droits à la commission Air Transat expireront 12 mois après le dernier segment émis ou la date d'émission d'un crédit de billet, selon le cas.
- **Émission de billets à l'extérieur du pays :**
    - La structure de commission de base d'Air Transat varie selon le pays. Les agences de voyage ne doivent pas, directement ou indirectement, contourner la structure de taux de commission de base d'Air Transat applicable aux ventes dans un pays en percevant des commissions de base aux taux applicables dans d'autres pays, que ce soit par l'établissement ou l'utilisation d'un bureau international, d'une imprimante de billets satellite ou du transfert électronique de données de billetterie, par un arrangement de partage de commission ou de référence avec une agence de voyage dans un autre pays, ou autrement. Air Transat se réserve le droit de récupérer tout montant de commissions de base indûment conservées et de mettre fin à l'autorité d'émission de billets TS des agences de voyage qui participent à des pratiques contraires aux règles d'Air Transat concernant la structure de commission vendue à la source.
  - **Applicable aux réservations effectuées dans Sirev et les autres plateformes de réservation Tour Opérateur (fournisseur VAT) :**
    - Les tarifs offerts via le canal Tour Opérateur (fournisseur VAT) incluent seulement l'équivalent de l'Eco Standard (ECO) et la Club Standard
    - Cette grille de commission ne s'applique pas aux forfaits, elle s'applique seulement aux réservations de vols secs
  - **Applicable aux réservations effectuées via Travel Fusion :**
    - La commission est calculée par direction (segment de vol), par passager
  - **Contacts en cas d'erreur dans la commission :**
    - GDS, Travel Fusion et Sirev Air (Webfares) : [airtransat-revenus@transat.com](mailto:airtransat-revenus@transat.com)
    - Pour les réservations dans Sirev (fournisseur VAT seulement) : [credit@transat.com](mailto:credit@transat.com)